

CONSERVATOIRE



Procès-verbal Comité syndical du 2 juillet 2018



Le lundi 2 juillet 2018, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire dûment convoqué par courrier du 14 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire à 14 heures 30 sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président Provence Alpes agglomération délégué à la Culture, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, Directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général des services adjoint DLVA
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil départemental
Madame Vanessa CHARLES Responsable du service culturel du Conseil départemental

Etaient absents excusés :

Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental
Madame Sylvie AILLAUD, représentante de Provence Alpes agglomération
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-Président de Durance Luberon Verdon agglomération délégué à la Culture

Ordre du jour

Points pour avis

Approbation du procès-verbal du 14 mai 2018
Adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire
Bilan social 2017
Rapport sur la situation en matière égalité femme/homme 2017
Procédure comptable d'admission en non-valeur de titres
Modification de la programmation artistique 2018/2019



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 30.

Points soumis à l'approbation

Approbation du procès-verbal du 14 mai 2018

La Présidente soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 14 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

Adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire

Six suppressions et quatre créations de postes sont présentées :

- 2 créations de poste d'AEA principal de 1^{ère} classe à temps complet et deux suppressions de poste d'AEA principal de 2^{ème} classe à temps complet – disciplines de formation musicale et de violoncelle
- 1 création de poste de PEA classe normale à temps complet et suppression d'un poste d'AEA principal de 1^{ère} classe à temps complet en discipline guitare
- 1 création d'un poste d'AEA principal de 1^{ère} classe à 10 h et suppression d'un pote d'AEA principal de 1^{ère} classe à 8 heures en discipline trompette
- suppression de 2 postes non pourvus et pour lesquels aucun recrutement n'est envisagé : adjoint administratif à 28 heures et adjoint technique 2^{ème} classe à 20 heures.

Ce rapport a reçu un avis favorable du comité technique.

La Présidente soumet les modifications du tableau des cadres d'emplois au vote.

Adopté à l'unanimité.

Bilan social 2017

Le bilan social 2017 est présenté.

La Présidente soumet le bilan social au vote.

Adopté à l'unanimité.

Rapport sur la situation en matière égalité femme/homme 2017

Le rapport est présenté. Plusieurs indicateurs du bilan social ont été repris dans le rapport. Des indicateurs plus spécifiques concernant le public accueilli ont été mis en avant.

Il est indiqué que ce rapport doit être présenté en même temps que le vote du budget lorsque le rapport comporte des modalités financières visant un rééquilibrage. Pour le conservatoire, aucune modalité financière particulière n'est proposée compte tenu que les rémunérations servies sont calculées en fonction de grilles indiciaires et donc n'entraînent pas de disparités entre hommes et femmes.

La Présidente soumet le rapport au vote.

Adopté à l'unanimité.

Procédure comptable d'admission en non-valeur de titres

Le conservatoire a émis deux titres dans le cadre des droits d'inscription : 107 € et 165 €. Malgré les recherches de la paierie départementale, les deux cotisations restent impayées à ce jour.

La Présidente propose d'admettre ces deux titres en non-valeur.

Adopté à l'unanimité.

Modification de la programmation artistique 2018 – 2019

Eric Doucet rappelle le contexte de subventionnement de la DRAC depuis 2015.

La DRAC a notifié une subvention pour 2018 de 120 000 € dont 10 000 € pour le plan chorale. Eric DOUCET indique que la conseillère musique de la DRAC, reçue en juin dernier au conservatoire, a indiqué que les 10 000 € supplémentaires devaient être fléchés sur du chant choral. De ce fait, il est proposé d'augmenter le montant de la programmation artistique, initialement voté à 41 281 € en comité du 14 mai dernier, de 10 000 € soit 51 281 € ; ces 10 000 € permettant de développer des actions en chant choral pour 2019. Le projet sur lequel travaille le conservatoire serait réalisé avec les classes de CM1/CM2 et des classes des collèges de Château-Arnoux et Digne-les-Bains avec trois diffusions sur le théâtre Durance, Palais des Congrès et Parc de Drouille.

La Présidente soumet l'augmentation de la programmation artistique au vote.

Adopté à l'unanimité.

La séance est clôturée à 16 heures.

Brigitte REYNAUD, Présidente du syndicat mixte Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture	
Robert LAURENTI, 1 ^{er} Vice-Président du syndicat, Représentant DLVA	
Claude FIAERT, Vice-Président Provence Alpes agglomération délégué Culture, 2 ^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte	
Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental	
Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental	

